

## **Pour un projet de ville avec touTEs les citoyenNEs**

Comme beaucoup de citoyens de Charleroi, nous avons suivi avec attention et un certain désarroi les débats autour de la mendicité dans la ville. Nous avons aussi lu que la ville veut lutter contre les 'nuisances sociales' (*Charleroi Magazine-juin 2013*) incluant dans ces nuisances au même titre que les dégradations et l'insalubrité...la mendicité !

Ce plan a suscité de nombreuses réactions. Il est jugé par beaucoup comme étant inapplicable, inefficace, antisocial et contreproductif. Nous prenons acte de la décision de la ville de le retravailler avec les intéressés et les associations qui les soutiennent et du report de son application.

### **De quoi parle-t-on au juste ?**

Le projet initié par la ville est un règlement communal pour réguler la mendicité en proposant de faire circuler les mendiantEs d'un coin à l'autre de l'agglomération carolo en fonction des jours de la semaine, de les catégoriser (artistes de rue, ...) de saisir leur quête en cas de non respect du nouveau règlement. Ce plan se veut une réponse à des plaintes reçues pour nuisances de la part d'un certain nombre de riverains et de commerçants.

Il y aurait aujourd'hui 130 (160 -chiffres sujet à caution) personnes concernées dont 85% sont déjà suivies par des services ou associations.

La mendicité « organisée », ainsi que celle utilisant des enfants de façon illicite<sup>1</sup> doit certainement nous interpeller dans la mesure où elles peuvent être le signe d'une véritable traite des êtres humains. Des dispositifs juridiques existent pour faire respecter la loi lorsque de tels faits sont avérés.

Pour autant, à ce stade, rien ne permet de penser que les dispositions prises, au-delà de leur caractère sanctionnant et anti-social résoudront les situations

---

<sup>1</sup> Voici successivement les liens vers les 2 communiqués portés par les associations en matière de mendicité :  
[http://www.rwlp.be/images/actionpolitique/En\\_R%C3%A9action/CP\\_6\\_juin\\_2013\\_mendicit%C3%A9.pdf](http://www.rwlp.be/images/actionpolitique/En_R%C3%A9action/CP_6_juin_2013_mendicit%C3%A9.pdf) ;  
<http://www.rwlp.be/index.php/ressources/medias/162-communique-de-presse-mendicite-dei-droits-enfants-international-17-juin-2013>

problématiques. Et surtout, rien n'indique dans ce plan une prise en compte des causes du problème.

### **Éliminer le symptôme ou s'attaquer aux causes ?**

Et si on parlait de cette évidence : dans sa grande majorité, la mendicité est une des faces visible et dérangeante de la précarité et de la pauvreté qui touchent de plus en plus de personnes, notamment dans la région de Charleroi. Peu de personnes sont par choix dans la rue. Nous savons qu'une grande majorité d'entre elles connaissent des problèmes cumulés qui ne sont que le reflet de la difficulté sociale et économique dans laquelle notre ville se trouve : pénurie de logements convenables, manque de travail (une offre d'emploi pour 44 candidats, ça laisse inévitablement des personnes sur le carreau), problèmes de santé (en ce compris de santé mentale), services sociaux débordés par rapport aux besoins, ...

Nous sommes effectivement face à une aggravation de la situation sociale et économique qui frappe durement de plus en plus de personnes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes et parmi celles-ci une partie se retrouve désormais dans la rue.

Certaines d'entre elles posent problème, peut-être. Mais il existe déjà un arsenal de mesures pour réguler l'espace-public et les délits. Dans leur grande majorité, les mendiantEs savent qu'ils/elles ont intérêt à se « tenir à carreau », à se fondre dans le paysage.

Plus formellement, faut-il rappeler que la mendicité n'est pas illégale et que la mendicité illicite est déjà règlementée.

### **Alors, si on tentait de sortir de ce débat par le haut, en réfléchissant avec les associations concernées, avec les personnes concernées, à des pistes et des moyens de lutter contre la pauvreté?**

La question nous semble-t-il porte bien sur le partage de l'espace public et sur le « vivre ensemble ». Comment peut-on partager cet espace public sans en exclure une partie des citoyens ? Comment retisser du lien social comme le souhaite la ville, organiser le « Vivre ensemble » sans en exclure des personnes particulièrement fragilisées ?

Pour avancer dans ce débat, nous proposons de partir du postulat qu'une personne qui fait la manche ou qui mendie est un·e citoyen·ne comme une autre mais qui rencontre probablement plus de difficultés que les autres. Et second postulat, qu'il vaut mieux s'attaquer aux causes qu'aux conséquences, aux faits qu'aux personnes.

Cela étant, nous pouvons dès lors, sereinement déjà avancer des pistes de solution à 'court terme' :

-Octroyer effectivement à Charleroi, comme le prévoit la loi, le Revenu d'Intégration (RI) au taux isolé à une personne vivant à la rue. La pratique développée d'attribuer le taux cohabitant (moins) élevé est non seulement illégale mais elle est injustifiable et enferme les habitants de la rue dans la grande précarité.

-Installer des WC publics et veiller à leur entretien quotidien ainsi que des accès à l'eau potable pour permettre à toute personne en ville d'avoir accès à cet équipement et éviter ainsi une partie des nuisances.

-Au-delà des plans grands froids, investir dans des politiques structurelles de lutte contre le sans-abrisme.

-Inciter les propriétaires à faire confiance pour la location de leurs biens à des personnes émargeant au CPAS, par une série de mesures concrètes (accompagnement et suivi social des personnes ...), à l'instar par exemple du projet « Capteur logement » qui travaille avec des propriétaires solidaires.<sup>2</sup>

-Augmenter les moyens des services sociaux et associatifs qui travaillent au quotidien avec les personnes en grande difficulté.

- Sécuriser la Ville (basse notamment) en terminant au plus vite les travaux du Projet Phénix, source d'incivilités et d'insécurité.

---

<sup>2</sup> Projet qui vient d'être primé dans le cadre du prix Egalité 2013 de la Ministre des Affaires Sociales ayant la tutelle du sans-abrisme en Wallonie : voir la vidéo à partir de la minute 9'23 : <http://egaltitude.wallonie.be/nomines-2013/>

-Orienter une partie des moyens des plans de cohésion sociale pour améliorer avec tous les habitants le 'vivre ensemble' dans les quartiers, identifier les problèmes s'il y en a et élaborer des pistes d'action avec toutes les parties concernées. C'est bien cela la démocratie participative.

-travailler politiquement à la suppression du statut de cohabitant qui précipite tant de personnes dans l'insécurité, la précarité, et dont les domiciles fictifs sont une des conséquences. . L'individualisation des droits est un des moyens pour lutter efficacement contre les causes de la pauvreté.<sup>3</sup>

Ces pistes et bien d'autres, permettraient de trouver des solutions positives, créatives, concertées avec toutes les parties concernées : les mendiantEs, les habitants, les associations,...Elles permettent aussi de changer le regard posé sur les personnes mendiante et les problèmes qu'elles rencontrent.

Ce n'est pas en cachant ou en faisant circuler les mendiantEs que l'on pourra faire disparaître la misère, ce n'est pas en luttant contre les pauvres qu'on fait reculer la pauvreté

Les autorités communales de Charleroi ont montré qu'elles faisaient un pas dans la bonne direction en organisant une concertation sur le sujet.

Elles se grandiraient en se donnant le temps et les moyens d'une participation large et effective des premiers concernés, les personnes sans-abri et pratiquant la mendicité, en mobilisant les forces sociales à disposition. C'est une condition pour faire de Charleroi une ville où il fait bon vivre **pour tous ses citoyens**.

---

<sup>1</sup> Le 17 octobre 2012, les associations ont exprimés leurs recommandations en faveur notamment de l'individualisation des droits pour l'accès au logement, et pour une lutte contre le sans-abrisme : [http://www.rwlp.be/images/actionpolitique/Recommandations/121017-recommandations\\_logement\\_document\\_complet\\_2.pdf](http://www.rwlp.be/images/actionpolitique/Recommandations/121017-recommandations_logement_document_complet_2.pdf)

---

## **Signataires**

**ATD Quart Monde Charleroi**

**Caritas Secours Hainaut**

**Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble**

**Le Gerموir**

**Ligue des Droits de l'Homme**

**Mouvement Chrétien pour la Paix (MCP)**

**Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC)**

**Réseau Wallon de Lutte Contre La Pauvreté**

**Solidarités Nouvelles a.s.b.l et Droit au Logement Femmes (DALF)**

**Vie Féminine**

---

Si votre association souhaite s'associer à cette démarche citoyenne, vous pouvez prendre contact avec

Marie Christine Lothier [marie-christine.lothier@entraide.be](mailto:marie-christine.lothier@entraide.be)

---

Christiane Houthoofd [responsable-charleroi@viefeminine.be](mailto:responsable-charleroi@viefeminine.be)